

Face au décrochage scolaire au lycée Michelet (Vanves, 92)

Mise en place d'un tutorat dans un lycée général « favorisé » de l'académie de Versailles

Le lycée Michelet : quelques chiffres

- 1200 élèves en second cycle, 1600 avec les CPGE
- Origine sociale des élèves (PCS)
 - 56,5 % cadres supérieurs et enseignants
 - 11 % cadres moyens
 - 21,7 % employés et artisans
 - 10 % ouvriers et inactifs

Le lycée Michelet : quelques chiffres

- 8,7 % de PCS défavorisées vs 21,3 % pour les lycées publics de l'académie
- mais une grande disparité suivant les deux secteurs de recrutement
 - collèges de Vanves de 10 à 18 %
 - collèges de Malakoff de 25 à 28 %
- et suivant les filières L, ES vs S

Le lycée Michelet : quelques chiffres

- 97 % de réussite au baccalauréat général
- 35 élèves en moyenne par classe
- 5 classes de TS, 3 classes de TES, 2 classes de TL
- 65 % des secondes passent en série générale
- → plus grande souffrance des élèves en difficulté, en 2^e et en 1^e/T ES/L

Des facteurs spécifiques du décrochage

- Difficulté d'intégration pour les entrants en 2^e de Malakoff
- Classes chargées (et diminution des horaires d'AP/demi-groupes)
- Pression sur les résultats (parents, institution)
- Marginalisation des élèves en difficulté
- Exigence des professeurs soumis à des contraintes/pressions diverses (programmes, classes chargées, CPGE...)

Quelques indicateurs pertinents sur le plan local

- Absentéisme
- Faibles résultats scolaires
- Absence de travail scolaire
- Conduites addictives
- Perte des liens avec les pairs, désocialisation
- Fuite, évitement
- Perte de motivation

Profil des élèves à risque

- Environnement social et familial
- Mal-être, santé
- Addiction (cannabis, jeux vidéo)
- Dépression, phobie scolaire
- Précocité

A l'origine du projet de tutorat

- Volonté conjointe de la coordonnatrice MLDS et de la CPE
- Engagement du PA
- Nomination d'un RD enseignant pour 2015-2016
- Mise en place du GPDS pour les 2 (2015-2016)
 - PA, coordonnatrice MLDS, COP, CPE, infirmier, médecin, RD
 - Participation de psychologues des institutions du secteur
 - Participation du référent EIP interne à l'établissement

A l'origine du projet

- Réunions entre le PA, le RD et la coordonnatrice MLDS
- Sensibilisation de l'équipe enseignante et des surveillants par des discussions informelles avec le RD
- Existence d'un dispositif de tutorat informel, regroupant des pratiques diverses
- Demande de stage d'établissement sous l'impulsion du RD : 20 volontaires juin 2016

Stage d'établissement : élaboration d'un dispositif de tutorat

- Octobre 2016 : négociation du stage en présence d'un formateur académique, du PA, du RD et de deux autres professeurs.
- Proposition de stage de 2 jours (1 journée + deux 1/2 journées étalées sur l'année scolaire)
- Contenu :
 - La conduite d'entretien
 - La mise en place d'un dispositif de tutorat

Résultats

- Sensibilisation accrue des enseignants
- Satisfaction générale (sentiment de « respiration », espace de communication, ouverture à des pratiques nouvelles, aide pour l'entretien avec les élèves hors tutorat, changement de perspective sur les élèves)
- Impulsion d'une dynamique :
 - resserrement des liens dans l'équipe, en particulier enseignants-surveillants
 - constitution d'un groupe pilote de 8 enseignants dont la documentaliste
- Décision collective en faveur d'un dispositif de tutorat « souple » sur la base de la proposition d'A. Delachanal-Perriollat (*Un temps pour apprendre*, 2015, ESF)

« Mieux réussir au lycée »

- Ouverture à un public large :
 - Éviter la stigmatisation du « décrocheur »
 - Prévenir le décrochage « passif »
- Élèves volontaires (après un premier entretien pour les élèves orientés par le GPDS)
- Choix du tuteur par l'élève (qui ne peut être son professeur)
- Une permanence de tuteurs rémunérés en IMP

Le cadre

- Un lieu dédié
- Des entretiens de 30'
 - ponctuels
 - suivis (négociation avec l'élève)
- hors temps scolaire de l'élève – sauf si élève déjà décrocheur

L'entretien

- Principes de l'écoute active : non jugement, reformulation, non directivité
- Souplesse : c'est l'élève qui choisit ce sur quoi il veut travailler en rapport avec l'école (sauf soutien disciplinaire)

Protocole

- Accueil/cadre/contrat de communication à rappeler à chaque fois (confidentialité...)
- Exploration : l'élève détermine sur quoi il veut travailler.
- Revenir sur une tâche, une situation problématique/de réussite et l'approfondir. On ne s'interdit pas d'avoir recours à un objet médium (EDT, copie, carnet de correspondance)
- Aider à l'analyse de ce qui se passe
- Synthèse de l'entretien
- Aider l'élève à se fixer éventuellement un micro objectif

A faire

▫ Organisation

- Charte (y compris réflexion sur la confidentialité)
- Organisation de réunions pour la régulation et le bilan → RD transmet l'info au GPDS
- Organisation de la prise de rendez-vous

▫ Communication et information

- Inscription dans le règlement intérieur
- Elaboration d'un logo
- Flyer « Mieux réussir au lycée » en direction des élèves et des parents
- Installation d'un espace dédié au décrochage en salle des professeurs

▫ Préparation du lieu d'accueil

- Décoration de la salle du parloir, fauteuils, etc.

Incertitudes et interrogations

- Les tuteurs s'inquiètent de ne pas être assez formés aux techniques de l'entretien → demande de formation supplémentaire
- Quel lien avec la famille ?
- Quelle sera l'efficacité du dispositif ?
- La rémunération des tuteurs sera-t-elle pérenne et permettra-t-elle au dispositif de durer ?